CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM903 **Valable du 23/07/2025 au 22/07/2030**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 05/06/2001
Forme juridique : SARL

Capital : 115 500

Dénomination sociale : MC DECO

34 RUE HENRI BRUNET
14280 AUTHIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2001B00337

Etablissement : Secondaire
Numéro Siret : 438 405 318 00041
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 6518040

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 1247000/001 455060/000

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 1247000/001 455060/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 31 08 33 36 **Fax :** 02 31 08 33 37
Portable : 06 08 94 24 69
Responsabilité légale : LAMY MARIE-CLAIRE GÉRANT

Responsable Technique : ECOUBLET MAXIME

Site internet :
E-mail : mc-deco0971@orange.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	18	EFF2C	2 128 177	CA5
Dans l'activité	4	EFF1	307 768	CA2

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 12/05/2025	23/07/2025	22/07/2030

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 11/05/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025